

FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE
Société par actions simplifiée
au capital de 3 391 723 euros
Siège social : 6, rue Christophe Colomb, 75008 PARIS
830 284 840 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2021

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à 3 839 292,66 euros de la manière suivante :

A la réserve légale	191 964,63 euros
Solde au compte « autres réserves »	3 647 328,03 euros
	<hr/>
TOTAL	3 839 292,66 euros

Le compte « autres réserves » s'élève ainsi à 4 432 408,07 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Alain LELLOUCHE



COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

6 rue Christophe Colomb
75008 PARIS

APE : 6630Z
Siret : 83028484000022

CERTIFIE CONFORME
A L'ORIGINAL



Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

50, RUE DE PICPUS - 75012 PARIS
Tél : +33 1 43 43 90 00 - Fax : +33 1 43 44 92 65
Email : bm12@berdugometoudi.fr

www.berdugometoudi.fr

98, AVENUE DE VILLIERS - 75017 PARIS
Tél : +33 1 40 72 54 10 - Fax : +33 1 40 72 60 95
Email : bm17@berdugometoudi.fr

BERDUGO METOUDI & PARTENAIRES

SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE AU CAPITAL DE 2 072 229 EUROS - RCS PARIS 439 067 281
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BMP

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	2 523	1 783	740	1 581
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	3 821 790		3 821 790	3 555 884
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	536		536	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 824 848	1 783	3 823 066	3 557 465
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				651 200
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	371 459		371 459	
Autres créances	7 223 932		7 223 932	3 504 391
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 141 063		2 141 063	1 309 903
Charges constatées d'avance (3)	39 952		39 952	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 776 405		9 776 405	5 465 494
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations	37 307		37 307	
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	13 638 561	1 783	13 636 778	9 022 959
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			7 170 692	3 497 377

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 391 723	3 391 723
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	41 320	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	785 080	
Report à nouveau		-120 711
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	3 839 293	947 111
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8 057 416	4 218 123
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	40 216	61 690
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	40 216	61 690
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 619 625	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 264 693	4 378 817
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 120	32 458
Dettes fiscales et sociales	132 036	331 862
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	440 672	10
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	5 539 146	4 743 147
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	13 636 778	9 022 959
(1) Dont à plus d'un an (a)	5 324 776	4 378 817
(1) Dont à moins d'un an (a)	214 370	364 329
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	414 049	98 000
Chiffre d'affaires net	414 049	98 000
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	5 000	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	57 606	
Autres produits	7	31
Total I	476 662	98 031
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	413 575	144 831
Impôts, taxes et versements assimilés	1 750	82
Salaires et traitements	114 842	58 692
Charges sociales	46 729	21 280
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	841	841
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	36 133	61 690
Autres charges	14	196
Total II	613 883	287 612
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-137 221	-189 581
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		1 099 724
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	163 383	72
Produits financiers		
De participation (3)	4 110 000	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	114 153	20 659
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	277	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	4 224 430	20 659
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 068	
Intérêts et charges assimilées (4)	74 250	
Différences négatives de change	545	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	82 863	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	4 141 567	20 659
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	3 840 964	930 730

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
PRODUITS CESSIONS ELEMENTS D'ACTIF		700 001
		700 001
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		700 001
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
PENALITES ET AMENDES	120	
	120	
Sur opérations en capital		
VALEURS COMPT. ELEMENTS ACTIF CEDES		370 895
		370 895
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	120	370 895
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-120	329 106
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
IMPOTS SUR LES BENEFICES	9 351	314 580
CREDIT D'IMPOT MECENAT	-7 800	-1 855
	1 551	312 725
Total des produits (I+III+V+VII)	4 701 092	1 918 415
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	861 800	971 304
BENEFICE OU PERTE	3 839 293	947 111
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	7 026	
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

FAITS CARACTERISTIQUES

- La constitution de la SAS 20 Provence dans le cadre de l'acquisition d'un immeuble dans au 20 rue de Provence détenue à 96,20% par FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE, le reste par les salariés de FAL.
- La constitution de la SAS ARTBRIDGE INVESTISSEMENT société de prestation de service dans l'immobilier.
- La TUP de la société L Acquisition (Société qui détenait les titres du sous-groupe IMMOBILIERE LS) dans FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE le 30/04/2020.
- L'émission de l'emprunt obligataire pour un montant de 1.5 millions d'euros correspondant à l'émission sous la forme nominative de 1.5 millions d'obligations ordinaires de la société d'une valeur nominale d'un euro.

Les modalités de cet emprunt obligataire sont :

- * Montant: 1 500 000 €;
- * Echéance: Date d'expiration d'une durée de 3 ans suivant la date d'émission des obligations, et au plus tard le 31 décembre 2023;
- * Taux d'intérêt: 9% par an, capitalisés annuellement et payables en totalité au moment du remboursement (anticipé ou non);
- * Prime de remboursement: 1% de la valeur nominale de l'emprunt, soit un montant de 15 000 €, majoré d'une somme égale aux intérêts courus sur la somme d'un 1 500 000 € au taux annuel de 9% pour la période du 28 mars 2020 à la date d'émission.

- L'impact de la pandémie due au coronavirus (COVID-19)

Afin de lutter contre les conséquences économiques de l'épidémie mondiale du coronavirus, la société FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE a pris les mesures suivantes afin de préserver ses intérêts économiques :

- Recours à l'activité partielle pour un montant de 9 526 € sur l'exercice clos au 31/12/2020;
- Un report de paiement des dettes Urssaf de Février à Décembre 2020 pour 46 684 €.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS FINANCIERE ALAIN LELLOUCHE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 13 636 778 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 3 839 293 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement N° 2016-07 du 26/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est évalué par le service d'Asset Management du Groupe. Elle correspond à la valeur réelle des actifs nets des filiales.

Lorsque la valeur d'inventaires est inférieur au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 523			2 523
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	2 523			2 523
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	3 555 884	3 819 234	3 553 328	3 821 790
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		536		536
Immobilisations financières	3 555 884	3 819 769	3 553 328	3 822 325
ACTIF IMMOBILISE	3 558 407	3 819 769	3 553 328	3 824 848

NOTES SUR LE BILAN

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			3 819 769	3 819 769
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			3 819 769	3 819 769
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			3 553 328	3 553 328
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			3 553 328	3 553 328

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS EDOUARD 26 75008 PARIS	1 960	-752 004	100,00	-339 935
SNC 114 OBERKAMPF 75008 PARIS	500	-32 942	99,00	-32 942
EURL 86 MAGENTA 75008 PARIS	1 000	-28	100,00	40 181
SAS 20 RUE DE PROVENCE 75008 PARIS	1 000	-512 766	100,00	-514 766
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI 84 SL 92200 NEUILLY-SUR-SEINE	1 000	-10 662	50,00	-10 662
SAS Artbridge Investments 75008 PARIS	1 000	17 252	50,00	17 252
SARL IMMOBILIERE LS 75008 PARIS	1 010 000	1 770 672	50,00	1 662 931

Amortissements des immobilisations

NOTES SUR LE BILAN

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	942	841		1 783
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	942	841		1 783
ACTIF IMMOBILISE	942	841		1 783

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 635 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	536		536
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	371 459	371 459	
Autres	7 223 932	53 240	7 170 692
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	39 952	39 952	
Total	7 635 878	464 651	7 171 228
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR	371 459
ASSOCIES - INTERETS COURUS	31 835
intérêts courus S/ C/C 20 prov 9%	82 318
Total	485 612

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 3 391 723,00 euros décomposé en 3 391 723 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	61 690	36 133	57 606		40 216
Total	61 690	36 133	57 606		40 216
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		36 133	57 606		
Financières					
Exceptionnelles					

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 539 146 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)	1 619 625			1 619 625
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	3 264 693		3 264 693	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 120	82 120		
Dettes fiscales et sociales	132 036	132 036		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	440 672	214	440 458	
Produits constatés d'avance				
Total	5 539 146	214 370	3 705 151	1 619 625
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 500 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	12 537
INT.COURUS S/AUT.EMP.OBLIGATAIRES	74 250
DETTES PROVIS. PR CONGES A PAYER	2 437
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	517
CHARGES SOCIALES - CHARGES A PAYER	1 805
Total	91 545

NOTES SUR LE BILAN

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	39 952		
Total	39 952		

Financière Alain Lellouche

Société par actions simplifiée
au capital de 3 391 723 euros

Siège Social : 6 rue Christophe Colomb
75008 Paris

RCS : PARIS 830 284 840

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

à l'assemblée générale d'approbation des comptes
clos le 31 décembre 2020

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes de la société **Financière Alain Lellouche** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principales comptables appliquées et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 juin 2021



Fiduciaire d'Audit Comptable
Le Commissaire aux Comptes
Mathias TAN